



BONJOUR, COMMENT TU VAS BIEN ?

Les syndicalistes, ça annonce les mauvaises nouvelles :

- la suppression de l'indemnité compensatrice de CSG,
- la suppression de la prime d'intéressement de 150 €,
- la RIFSEEP (Régime Indemnitaire Fonction Sujétions Expertise Engagement Professionnel) qui réinvente la paye à la gueule,
- le verrouillage des perspectives d'évolution avec la baisse continue des places aux concours et les restrictions sur les remboursements des frais de déplacement pour les examens,
- les suppressions d'emplois...

parce que personne ne vient vous les donner en face.

Et puis, les syndicalistes, à la CGT, ils sont dans les services, pas que « leur » service... dans tous les services.

Ils sont sur les postes de travail au plus près de l'humain, de la personne, du collègue (sans notion de grade) bref, les mains dans le cambouis.

Et dans les services, le « bonjour, tu vas bien ? » c'est, jusqu'à maintenant, la question de base qui débute ou devrait débiter une matinée de travail ordinaire.

Au mieux, nous obtenons la réponse classique :

« moi ça va, et toi ? »

... d'un air distrait, comme on allume son micro en arrivant.

Et puis on a les « on fait aller » qui nous arrêtent un peu plus, on analyse le ton, est il résigné, tremblant, énervé, fuyant... peut-être parce que les larmes montent déjà aux yeux ?

Et puis, il y a les collègues à qui on ne pose pas la question de la même manière parce que l'on sait déjà qu'ils ne vont pas bien.

Pas besoin de fiche de signalement ou d'espace de dialogue pour aller voir les syndicalistes et c'est tant mieux !

Certains les côtoient, d'autres moins, d'autres pas du tout...

Pourtant c'est dans leur bureau que se rendent les agents quand la notation est lapidaire. Et même si on n'est plus à l'école, ça peut faire mal une notation ! Quand la pression du travail est trop forte, celle que l'on se met ou que l'on nous met, quand la vie privée est difficile et que le boulot en plus, c'est trop. Pour la notation ou pour un autre problème de vie au travail...

Alors, le syndicaliste, il en parle dans les instances, il signale, il alerte. Il espère des solutions...

Alors les syndicalistes, des fois, ils en ont « plein leur gonfle » de voir des collègues mal dans leur travail, d'entendre tout et son contraire, d'arracher des avancées pour tous et de voir le corporatisme l'emporter.

Mais malgré tout, les syndicalistes, ils ont l'énergie et la niaque parce qu'ils savent que la réponse collective existe et ça ... c'est tout le contraire de la résignation !!!

N° 13 / mai 2015

SOMMAIRE

p 1

Edito

p 2

Stats & co

p 3

Ponts

p 4

CAP à venir

NE RESTEZ PAS ISOLES, ADHEREZ

CGT Finances Publiques 05

Tél : 04 92 40 16 76 / 04 92 40 16 14

<http://www.financespubliques.cgt.fr/05/>

STATISTIQUES, SUIVI, PRESSIONS et DICHOTOMIE*



« Le suivi statistique doit être un outil pour mesurer l'avancée de nos travaux et l'efficacité de nos missions. Si par le passé la direction mesurait l'activité des services par indicateurs (ce qui impliquait une certaine pression statistique), aujourd'hui l'importance des indicateurs est moindre, ils ont été réduits, et la Direction actuelle n'exerce pas de pression particulière en la matière sur les chefs de services... »

C'est à peu près le message qu'avait fait passer Philippe BAUDIER aux agents qui étaient présents (une centaine environ) lors de la rencontre AG FIP / AGENTS organisée en intersyndicale autour du CT sur les suppressions d'emplois.

Cette affirmation a été réitérée par l'AGFIP lors du dernier CT du 23/04/2015, alors même que nous dénonçons la pression statistique qu'exercent encore un certain nombre de chefs de service sur les agents, en contradiction avec ce qui avait été dit en janvier...

Il est assez surprenant de constater que la voix du N° 1 ne semble pas être entendue...

Alors qui croire ? Double langage ? Mauvaises habitudes qui perdurent ? Résistance ? Inertie des méthodes de commandement ?

Les agents continuent d'être mis en compétition.

Ça recommence déjà pour la saisie des déclarations de revenus !

Sans qu'il ne soit aucunement tenu compte des effectifs présents, des organisations de travail ...à revoir ? ou encore du niveau de formation des agents...

Si depuis quelque temps, il est devenu courant d'entendre que l'administration est consciente que nous n'avons plus les moyens en personnels pour assumer toutes nos missions et qu'elle essaye d'adapter au mieux les missions aux moyens, ce message visiblement n'arrive pas aux oreilles de certains...

Toujours plus avec encore moins...

Quoi d'étonnant ?

Notre administration est divisée en deux classes:

ceux qui ont plus de dîners que d'appétit et ceux qui ont plus d'appétit que de dîners...

La course à l'échalote continue et va s'amplifier dans l'avenir : dans la mise en œuvre des grands projets en cours, il n'y aura pas assez de postes de débouchés pour tous ceux qui les convoitent... et bien sûr il reste toujours préférable d'être le premier de la classe...

*du grec de temnein : couper. Division, opposition (entre deux éléments, deux idées)

IL (AURAIT) SUFFIT DE PASSER LE PONT ET C'EST TOUT DE SUITE L'AVENTURE ...

Oui mais voilà... l'aventure n'était pas du goût de tout le monde...

Obtenu lors du Comité Technique du 17 février 2015 la possibilité pour les agents désireux de venir travailler les jours de ponts naturels tout en maintenant les services fermés restera aux dernières nouvelles un projet mort-né !

Prétextant le peu de candidats, Philippe BAUDIER nous a prévenu vendredi 24/04 par téléphone, alors que notre section tenait son Assemblée Générale annuelle...

Visiblement il était urgent de nous communiquer cette volte face...revenant par la même sur une décision votée par toutes les organisations syndicales.

Urgent peut être aussi de pouvoir annoncer aux chefs de service que cette option était abandonnée.

En effet peu de décisions avaient levé par le passé une telle débauche de réactions de leurs parts !

Nous avons tout entendu sur le sujet et des propos parfois extrêmes ou déplacés du genre « on organise une garderie pour adultes » !!!

ou encore « les agents ont 45 jours de congés, alors l'administration peut imposer certaines dates » !!!

mais aussi « c'est un recul social » !!!

on en passe et des pires...

Une audience sur le sujet a même été demandé par « l'Ami-

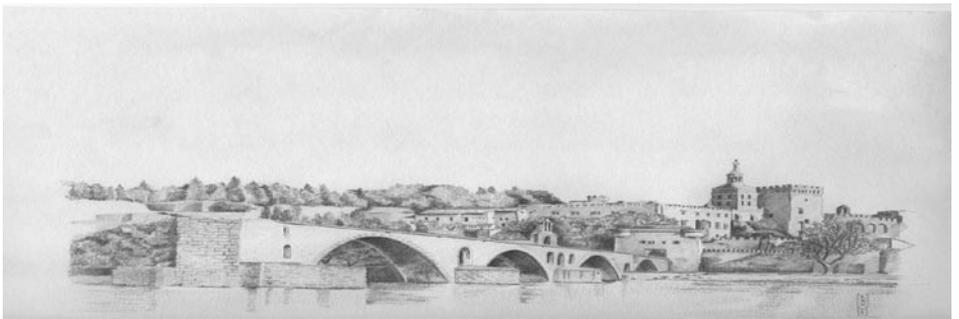
cale des comptables du département » pour dénoncer cette décision.

Et que dire des pressions, (manipulations ?) exercées pour décourager les éventuels candidats...

La base de notre revendication : un salarié doit pouvoir disposer de ses congés librement.

Il est assez difficile de distinguer là un recul social !!!

On oublie un peu vite que tous les agents, selon leur module RTT, ne disposent pas tous de 45 jours de congés.



On oublie un peu vite que ceux qui ont le plus petit module sont souvent ceux-là même qui ont des enfants et font face à une organisation serrée de leur temps de travail.

On oublie aussi qu'en l'absence des chefs de service, les agents assument leurs missions sans avoir besoin d'être fliqué (et ça arrive assez couramment)...

Allons, soyons sérieux, ne s'agirait-il pas plutôt d'un crime de lèse majesté ?

Que diantre nous leur enlèverions le pouvoir de disposer de « leurs » agents ?

La chienlit en quelque sorte...

Cela dénote un manque de confiance flagrant dans la conscience professionnelle des agents.

Alors rappelons que c'est à peu près la seule force vitale qui permet de faire encore fonctionner les services...

Quand comprendrez-vous que c'est aussi en responsabilisant les agents que vous rétablirez les équipes de travail et la volonté de remplir les missions ?

Certaines entreprises du privé ont, elles, bien saisi que leur force réside aussi dans la res-

ponsabilisation de leurs employés.

Elles n'hésitent pas leur offrir des congés illimités sur le principe que le système fonctionne seulement si tous les salariés estiment que leur travail a un sens et sont fiers de ce qu'ils accomplissent.

Il est remarquable de constater que si la CGT est souvent taxée d'immobilisme, la hiérarchie est figée sur des pratiques d'un autre âge, refusant toute évolution sur le management mis en œuvre.

PROCHAINES CAP :

23 JUIN 2015 CAP REVISION EVALUATION C
25 JUIN 2015 CAP REVISION EVALUATION B ET A

3 JUILLET 2015 AFFECTATIONS A
9 JUILLET 2015 AFFECTATIONS B ET C

Pour vos questions d'évaluations, de mutations ou autres ne restez pas isolés contactez les élus CGT

Vous trouverez leurs coordonnées sur le site www.financespubliques.cgt.fr/05/
(accessible depuis les postes de travail !).



Bulletin d'adhésion

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales
Pour un syndicalisme de conquêtes sociales

SECTION :

Actif Stagiaire Retraité

Je souhaite m'abonner à :

la Nouvelle Vie Ouvrière

Facultatif > Pour les agents A et A+

Adhésion à l'UGICT (secteur Cadres & Techniciens)

OUI NON

L'adhésion à l'Ugict n'entraîne pas de cotisation supplémentaire.

La revue « Option » est adressée à chaque adhérent à l'UGICT.

RESERVÉ À LA SECTION

Saisie CoGiTiel par la section

le: .. / .. /

Date de réception au bureau national,

le: .. / .. /

NOM :

Prénom :

Date de naissance : .. / .. /

Catégorie : Grade : Echelon :

Filière fiscale Filière publique

Adresse administrative :

Adresse pour l'envoi de la presse :

Adresse administrative Adresse personnelle (préciser) :

Tél. :

Mel :

Date : .. / .. / Signature :